



# Commission Construction

Présentiel/Webinaire

14 Septembre 2021

[Inscrivez-vous en cliquant ici](#)

# PRENONS LES RISQUES D'UN NOUVEL ÉLAN



29<sup>ÈMES</sup>  
**RENCONTRES  
DU RISK MANAGEMENT**  
AMRAE

DEAUVILLE DU 02 AU 04 FÉVRIER 2022



# Actualité légale et jurisprudentielle

# Actualité Jurisprudentielle

- ❖ Une illustration de la double dualité de la notion de dol : Le Dol en matière de responsabilité des constructeurs, suppose des gestes positifs de dissimulation. Une simple abstention en matière d'information du cocontractant ne saurait caractériser le dol.

**Cass Civ 3ème 8 juillet 2021, N° 19-23.879 p 3**

- ❖ En marge de la faute intentionnelle et du dol, la 3ème Chambre dans le cadre d'un contrôle léger approuve une Cour d'Appel 'avoir pris en compte « la disparition de l'aléa » : la prise d'un risque très élevé équivaudrait-elle à la disparition de l'aléa ?

**Cass Civ 3ème 10 juin 2021 N°20-10.774 p 2**

- ❖ Un arrêt à méditer à propos des clauses d'exclusion covid qui font état des pertes indirectes : Si l'exclusion comporte une partie imprécise, c'est la totalité de l'exclusion qui est annulée...

**Cass Civ 2ème 17 juin 2021 N° 19-24.467 p 5**

# Actualité Jurisprudentielle (Rappel 29 juin)

- ❖ Le droit de résiliation par l'assureur est strictement déterminé par le Code des assurances et n'est pas à la main de l'assureur

**19-25.168 p 4**

- ❖ Le délai applicable en matière de RC de droit commun au titre des dommages intermédiaires et un délai de forclusion: il n'est donc pas interrompu par l'indemnisation amiable d'un sinistre dans les 10 ans

**Cass Civ 3ème 10 juin 2021 N° 20-16.837 FS-P+R p 6**

- ❖ Attention aux définitions restrictives de la garantie positive des dommages intermédiaires limitée aux seuls dommages affectant des éléments constitutifs

**Cass Civ 3ème 10 juin 2021 N° 20-11.920 p 1**

## Actualité législative

- ❖ La loi Climat est promulguée. LOI n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets
- ❖ Décret n° 2021-1004 du 29 juillet 2021 relatif aux exigences de performance énergétique et environnementale des constructions de bâtiments en France métropolitaine (RE 2020)
- ❖ Arrêté du 4 août 2021 relatif aux exigences de performance énergétique et environnementale des constructions de bâtiments en France métropolitaine et portant approbation de la méthode de calcul prévue à l'article R. 172-6 du code de la construction et de l'habitation

## Actualité législative

- ❖ Ratification de l'Ordonnance Essoc II en vertu de l'Article 175 de la loi climat (*Loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets*)
- ❖ Décret n° 2021-872 du 30 juin 2021 recodifiant la partie réglementaire du livre Ier du code de la construction et de l'habitation et fixant les conditions de mise en œuvre des solutions d'effet équivalent
- ❖ Circulaire 01 juillet 2021 Guide d'application de l'Ordonnance ESSOC II et de son Décret d'application

## Quelques points d'actualité de marché...

- ▼ La construction bas carbone va générer de nouvelles pratiques et les assureurs semblent avoir des positions divergentes sur certains sujets:
  - La réalisation d'une installation photovoltaïque sur des toitures existantes: ouvrage ou pas ?
  - La mise en place d'un CCRD: exigence d'une nominative avec abrogation de RP de capitaux ou pas ?
  - Réemploi ou réutilisation: Technique Courante ou pas ? Garantie ou pas ?
  - Le NF DTU 13.1 P2 conduit-il à une obligation faite au Maître de l'ouvrage de fournir une G2 Pro ? Rien n'est moins sûr...

Autant de points à débattre....



Echanges avec  
Victoria Pavot-Emon  
**Responsable assurance construction FFA**

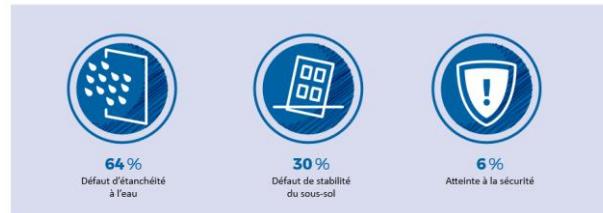


# Risques - prévention

# Risques - prévention

- ▼ Baromètre de sinistralité SMABTP Gros Œuvre 05/07/2021
  - Fondations et ouvrages enterrés, Murs et façades lourdes, Structures

Quels sont les désordres observés ?



- Carrelage
- Isolation thermique par l'extérieur

Quels sont les désordres observés ?



Quels sont les désordres observés ?



# Risques - prévention

- ▼ Pénurie matériaux => double peine :
  - Retard et surcoûts : bois, aciers, isolants, puces
  - Risques de vols accrus
- ▼ 6<sup>ème</sup> rapport du Giec alarmant
  - Engagement sur une trajectoire 1,5° par les majors du BTP
  - Des engagements sur les réductions de GES et neutralité carbone (2050)
- ▼ Forte pression : Agences de notations, Proxy, associations activistes et future taxonomie européenne

**Prochaine commission construction le xxxx**  
**thème : à fixer**

[Inscrivez-vous en cliquant ici](#)

# PRENONS LES RISQUES D'UN NOUVEL ÉLAN



29<sup>ÈMES</sup> RENCONTRES  
DU RISK MANAGEMENT  
AVRAE  
DEAUVILLE DU 02 AU 04 FÉVRIER 2022